

Le 24 septembre 2019

## Communiqué n° 4

Concrétisation des promesses de dons à la Fondation Notre Dame pour la cathédrale de Paris :

De grands mécènes finalisent les 24 et 30 septembre leur engagement dans la durée.

Au titre de son Fonds Cathédrale de Paris, la Fondation Notre Dame a recueilli entre le 17 avril et le 24 septembre 36 M€ de dons auprès de 46 000 particuliers, de 60 entreprises et de 29 collectivités publiques françaises et étrangères, de toutes tailles.

Le total des dons déjà reçus et des promesses de dons qui seront concrétisées est de l'ordre de 380 M€ - dont 100 M€ de MM François et François-Henri Pinault et 200 M€ de M. Bernard Arnault et sa famille et du groupe LVMH -.

La convention qui définit le cadre de collaboration entre le Ministère de la Culture et la Fondation Notre Dame ayant été adoptée le 29 juillet dernier, ces grands mécènes signent ce mois de septembre les conventions avec le Président de la Fondation, Mgr Michel Aupetit, finalisant ainsi leur engagement pérenne.

- ce mardi 24 septembre, M. Bernard Arnault,
- ce lundi 30 septembre, MM. François et François-Henri Pinault,

Pour Mgr Aupetit, «ces contributions sont évidemment majeures pour ce chantier - peut-être celui du siècle - en tout cas qui nécessite un soin très grand et des moyens considérables. Au nom de la Fondation Notre Dame, j'exprime notre vive et profonde reconnaissance à ces grands entrepreneurs, tout comme à la multitude des autres donateurs qui contribuent à cette restauration. Je tiens à les en remercier tous ensemble. »

Les versements des grands mécènes s'étendront sur plusieurs années, tout au long du chantier de restauration, au fur et à mesure des appels de fonds que leur adressera la Fondation Notre Dame. Ils participeront également au Comité de suivi de la restauration, tel que prévu par la convention cadre établie avec le Ministère.



Reconnue d'utilité publique

Au nom de la <u>Région Ile de France</u>, Mme Valérie Pécresse procédera également à la signature d'une convention d'ici fin octobre, le Conseil régional ayant voté un soutien de 10 M€ au budget supplémentaire de juin.

D'autres contributions seront officialisées dans les mêmes temps.

Pour autant, la Fondation tient à saluer l'importance et la régularité que représentent quelque 140 dons de particuliers chaque semaine qui continuent de lui parvenir.

Le budget prévisionnel réactualisé de la phase en cours de sécurisation et de consolidation de la cathédrale s'élève à 85 M€. En effet, le diagnostic complet nécessite des investigations longues et complexes et les travaux de sécurisation de l'édifice (vérification de la solidité de la voûte ; découpe de l'échafaudage de 50 000 tubes autour de la flèche qui a disparu dans l'incendie qui s'est élevé à plus de 800 degrés,...) nécessitent encore environ neuf mois.

Pour cela, d'ici la mi octobre, la Fondation Notre Dame **aura déjà reversé 31 M€ à l'Etat** (Ministère de la Culture) dont 20 M€ donnés par les grands mécènes précédemment cités à la suite de leur soutien d'urgence en juin dernier.

Le montant total nécessaire à la restauration de la cathédrale demeure inconnu et devrait le rester jusqu'à la fin du printemps 2020. C'est pourquoi la Fondation Notre Dame poursuit la collecte avec détermination car chaque euro compte pour s'assurer d'un soutien et d'un financement dans la durée, jusqu'à la fin du chantier.

## **Contacts**:

Christophe- Ch. Rousselot, délégué général de la Fondation Notre Dame <a href="mailto:crousselot@fondationnotredame.fr">crousselot@fondationnotredame.fr</a> + 33 1.78.91.93.31

Jean-Jacques Aillagon, conseiller de François Pinault. jjaillagon@pinaultcollection.com - +33 1 44 11 26 62

Jean-Charles Tréhan — Directeur des relations extérieures du groupe LVMH — jc.trehan@lvmh.fr - + 33 1 44 13 26 20